

Avis avant de me lancer

Par Saul90

Bonjour à tous,

Je réfléchis depuis environ deux mois à vendre mon appartement de Cannes en viager occupé. Je l'habite seul depuis que je suis veuf, un bel appartement que que j'ai eu le temps d'estimer moi meme, dans mon ancien métier on disait que l'estimation c'était la moitié du travail, et j'arrive à un prix autour de 350 000 euros. J'envisageais un bouquet de 60 000 euros, avec une rente mensuelle sur le reste. Bon, mes calculs tiennent la route je pense, mais j'aimerais avoir l'avis d'un professionnel là dessus, histoire de vérifier que je pars pas sur une base bancaire avant d'en parler à mes enfants (41 et 38 ans, ils vivent plus avec moi et je ne les ai pas encore consultés sur le sujet, ça viendra). En cherchant un peu sur internet je suis tombé sur un cabinet indépendant, qui propose une estimation et un simulateur bouquet/rente, et je me demandais si quelqu'un ici avait déjà eu affaire à ce genre de démarche... Perso je voulais surtout confronter mes propres chiffres à un regard extérieur avant d'aller plus loin. Après plus de vingt ans dans l'immobilier je pensais maîtriser le sujet, mais le viager c'est vraiment un exercice à part, avec la question de l'espérance de vie qui change tout dans le calcul... Apres bon. Si certains d'entre vous sont déjà passé par là, ou ont des retours à partager, je suis preneur.

Merci d'avance pour vos éclaircissements